

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2017-2018

Domaine	Design et Arts visuels	
Filière	Master Arts Visuels	
Orientation	European Art Ensemble	
Titre du module	Pratiques et recherche II – préparation à la Master Thesis	
Type de module	Module d'approfondissement individuel	
Code	1MaAVAP21	AAVSO032FE17
Type de formation	Master	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	12	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français / Anglais	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Pour l'étudiant-e, l'objectif de ce module est la conquête de l'autonomie dans la conception et la réalisation de son projet personnel de recherche artistique.</p> <p>Les compétences visées par ce second niveau consistent ainsi en la capacité à préciser la formulation du projet en relation avec ses modalités de mise en œuvre. L'étudiant-e doit également être capable d'en préciser l'énoncé.</p> <p>Au sein d'une structure étrangère (artistique ou académique), l'étudiant-e travaille sur son projet de recherche artistique et doit réaliser une véritable méthodologie de la gestion de son projet, de la fixation des objectifs jusqu'au bilan synthétique final, en incluant l'évaluation et la mise en perspective des acquis de la mission.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le projet de recherche est développé dans une structure de production ou de diffusion de l'art à l'étranger. En parallèle le projet est soumis, lors de séminaires, à différent-e-s intervenant-e-s extérieur-e-s.</p> <p>Pour témoigner des acquis de sa recherche, l'étudiant-e doit concevoir un journal de voyage (rendu final avril 2018).</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>Le projet est évalué au terme du semestre par la responsable du module sur la base du journal de voyage.</p> <p>L'évaluation tient compte de la présence et de la participation active aux séances.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible du projet par une correction des lacunes constatées (entre autres méthodologiques ou structurelles) à la lecture du journal.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module.</p>
Enseignants	Stéphanie Moisdon, Luc Andrié, Valentin Carron, Denis Savary & intervenant-e-s extérieur-e-s

Responsable du module	Stéphanie Moisdon		
Descriptif validé le	23 août 2017	Par	Stéphanie Moisdon